



# Les formations professionnelles au lycée Colonel Arnaud Beltrame

## **Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)**

- CAP accompagnant éducatif petite enfance
- CAP Agent Accompagnant au Grand Age

## **BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Animation-enfance et personnes âgées

## **DIPLOME ETAT**

- Auxiliaire puériculture



# Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Accompagnant éducatif petite enfance

## Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.

## Accès à la formation

Ce CAP se prépare en 2 ans après la 3e , ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.



## Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Accompagnant éducatif petite enfance

### Poursuites d'études

- Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social.

### Exemple(s) de formation(s) :

- [Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social](#)
- [Bac pro accompagnement, soins et services à la personne](#)
- [Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires](#)
- [Diplôme d'Etat d'aide-soignant](#)
- [Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture](#)



# Certificat d'aptitude professionnelle CAP Agent Accompagnant au Grand Age

## Objectifs de la formation

Ce CAP forme à accompagner des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales.

Les élèves apprennent à assurer la mise en place et le service des repas, à entretenir les espaces de vie collectifs et à entretenir le linge. De même, ils sont formés à l'entretien de la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre). Ils sont préparés à appliquer les règles de d'hygiène et de sécurité, et à respecter les protocoles mis en place par les établissements.

Les futurs professionnels acquièrent également les compétences nécessaires pour accompagner les personnes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et sociale, en fonction de leurs capacités et de leur projet personnalisé. Ils apprennent notamment à aider les personnes à se déplacer, à prendre leur repas, ou à s'habiller. Leurs connaissances des différentes pathologies des personnes âgées, les rendent capables de repérer et de transmettre des signes liés à des problèmes de santé ou de douleur inhabituels, en fonction des procédures de l'établissement.

Enfin, ils sont préparés à adopter une attitude professionnelle adaptée, dans le respect de l'intimité des personnes et de leurs croyances.



# Certificat d'aptitude professionnelle CAP Agent Accompagnant au Grand Age

## Accès à la formation

Ce CAP se prépare en 2 ans après la 3e , ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.

## Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en MC (mention complémentaire).

**Exemple(s) de formation(s) :** [MC Aide à domicile](#)



# DIPLOME ETAT

## Auxiliaire puériculture

### Objectifs de la formation

Le DE d'auxiliaire de puériculture forme de futurs professionnels capables de réaliser des activités de soin courant (liées à l'hygiène et à l'alimentation) et d'éveil (lecture, loisirs créatifs, activités motrices ...) visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant.

L'élève apprend également à participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfant porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion.

Une fois diplômé, il ou elle travaille sous la responsabilité de l'infirmière ou de la puéricultrice, et le plus souvent, dans une équipe pluri professionnelle. Il ou elle exerce dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux ou dans des structures d'accueil d'enfants de moins de six ans (maternités, centres de Protection Maternelle et Infantile, structures d'accueil - crèches, pouponnières ...)

Les instituts de formation sélectionnent sur dossier et entretien. Ils peuvent se regrouper au niveau régional ou infrarégional pour constituer un jury. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.



# DIPLOME ETAT

## Auxiliaire puériculture

### Accès à la formation

#### Admission sur dossier et entretien

L'admission en institut de formation d'auxiliaire de puériculture s'effectue sur dossier et entretien.

Les instituts ont la possibilité de se regrouper au niveau régional ou infrarégional pour constituer un jury.

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

### Connaissances et aptitudes attendues pour suivre les formations conduisant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

- Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
- Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe
- Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques
- Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
- Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

### Exemples de formations requises :

- [Bac pro accompagnement, soins et services à la personne](#)
- [Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires](#)
- [Bac techno ST2S sciences et technologies de la santé et du social](#)